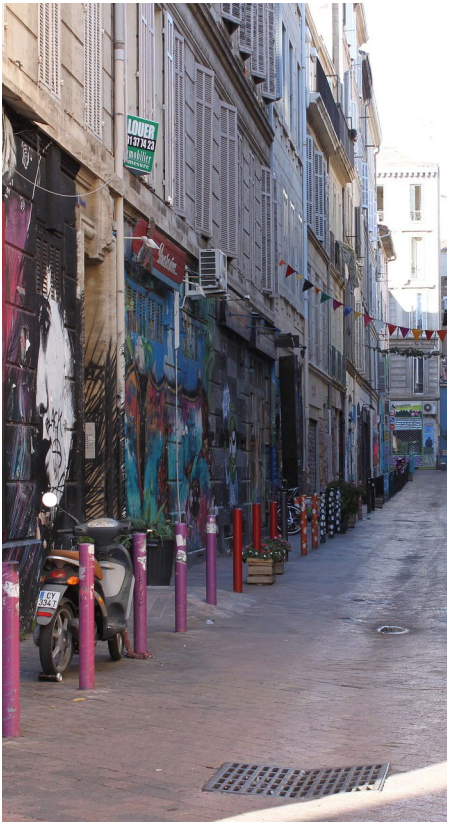

Synthèse du cycle de webinaires

« REGARDS CROISÉS ENTRE L'AFRIQUE ET LA FRANCE »

2021 - 2022

Webinaires organisés dans le cadre de la préparation du 9ème sommet Africités de mai 2022 à Kisumu (Kenya), sur « Le rôle des villes intermédiaires d'Afrique dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 des Nations unies et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine »

PFVT

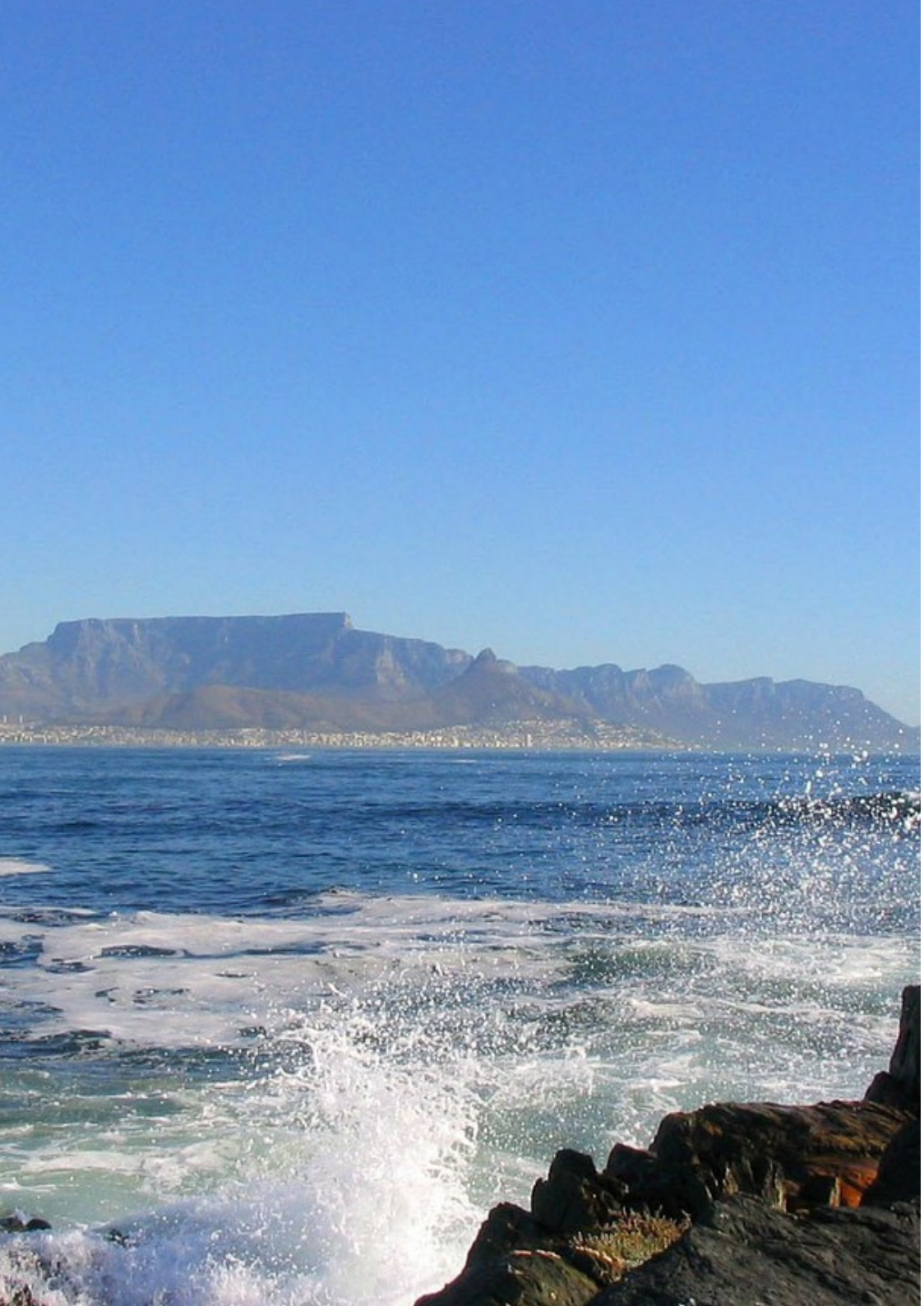

Editorial

Nos continents font face à des dynamiques démographiques contrastées, avec d'une part une croissance démographique rapide avec une population extrêmement jeune en Afrique ; et d'autre part une population stagnante et vieillissante en Europe. Ces dynamiques démographiques contrastées opèrent dans un environnement économique inégalitaire, l'Afrique étant confrontée à la pauvreté majoritaire alors que l'Europe est l'une des régions les plus développées au monde. Les dynamiques contrastées entre les deux continents peuvent, soit exacerber les tensions entre eux, notamment sur la question de la migration ; soit susciter un rapprochement autour d'enjeux communs. Le thème de la ville durable a ainsi été identifié comme pouvant servir à un tel rapprochement. Bien que les histoires urbaines des deux continents soient bien différentes, les deux continents sont confrontés à la nécessité de réfléchir sur la manière dont il convient de planifier et gérer la ville dans un environnement marqué par la crise sanitaire et climatique. Quelle que soit la région considérée la ville aspire à être socialement plus inclusive, économiquement plus productive et attractifs, écologiquement plus durable et culturellement plus authentique. Des sujets d'intérêt commun comme l'accès à l'alimentation, au logement, aux équipements et services de base, à la mobilité, au financement ; ou comme la planification ou la gestion de l'occupation du sol, ont fait l'objet de regards croisés de la part des acteurs des deux continents. Ces regards croisés ont contribué à nourrir un dialogue multi-acteurs dans le cadre de séminaires virtuels organisés par le Partenariat français pour la ville et les territoires (PFVT). Ces séminaires ont été l'occasion d'échanger entre villes, territoires et experts en vue de partager les démarches inspirantes et d'améliorer les stratégies et les plans d'action. Ces séminaires ont permis de faire émerger des écosystèmes d'acteurs appelés à développer des liens de travail autour de la problématique de la ville durable.

Hubert Julien-Laferrière, député du Rhône et président du Partenariat français pour la ville et les territoires (PFVT)
Jean-Pierre Elong Mbassi, secrétaire général, Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) Afrique

Remerciements

Les soutiens à cette initiative :

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Liberté Égalité Fraternité

UCLG AFRICA
United Cities and Local Governments of Africa
Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique
CGLU AFRIQUE

Les porteurs des webinaires :
•Romain Crouzet, directeur des programmes, Climate Chance
•Prudence Adjanohoun, secrétaire général, Réseau Habitat et Francophonie (RHF)
•Jean-Jacques Helluin, délégué général, CODATU
•Gilles Martin, conseiller coopération décentralisée, Food and Agriculture Organisation (FAO)
•Jean-François Habeau, directeur exécutif, Fond Mondial de Développement des Villes (FMDV)
•Zoé Courboin, chargée de mission et référente genre, Cités unies de France (CUF)
•Maggie Cazal, directrice et fondatrice, Urbanistes sans Frontières (USF)
•Marie Liddell, responsable des affaires internationales, Institut de Recherche pour le Développement (IRD)

Les intervenants et intervenantes africains et français.

Relecture : Olivia Barbet-Massin
Traduction : Marie Medevielle

FNAU FÉDÉRATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME

L'équipe du secrétariat technique du PFVT, assuré par la Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau)

SOMMAIRE

INTRODUCTION 7

LE CLIMAT 9

LE LOGEMENT ABORDABLE 15

LA MOBILITÉ 19

L'ALIMENTATION 23

LE FINANCEMENT 29

VILLE ET GENRE 33

LA VILLE INFORMELLE 39

LES RISQUES HYDRO-CLIMATIQUES 45

CONCLUSION 50

Introduction

Initié par des échanges entre le Partenariat français pour la ville et les territoires (PFVT) et Cités et gouvernements locaux unis Afrique (CGLUA) en 2020, le cycle de webinaires « Regards croisés entre l'Afrique et la France » a été lancé, porté par le Partenariat Français pour la Ville et les Territoires (PFVT), avec le soutien de la Direction pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Ces rencontres s'inscrivent dans la préparation du Sommet Africités organisé par CGLU Afrique à Kisumu au Kenya du 17 au 21 mai 2022. Elles seront également valorisées lors du 11e Forum urbain mondial d'ONU-Habitat, du 26 au 30 juin 2022 à Katowice, en Pologne.

Au cours de l'année 2021, ce cycle de rendez-vous mensuels a favorisé le dialogue entre les acteurs de la ville en Afrique et en France sur le développement urbain et ses enjeux tout en éclairant des expériences et actions concrètes réalisées dans ces territoires. Différentes thématiques jalonnent ces rencontres : le climat, le logement abordable, la mobilité, l'alimentation, le financement, le genre, la ville informelle et les enjeux hydro-climatiques et vulnérabilités associées ; organisés en partenariat avec un acteur clé de chacune de ces thématiques. Elles ont été l'occasion de sensibiliser les acteurs à différentes problématiques partagées entre l'Afrique et la France, de réfléchir à la manière dont les territoires et les collectivités, quelle que soit leur taille, peuvent coopérer au mieux de manière à mettre en place des politiques durables de développement urbain.

Brigitte Bariol-Mathais, déléguée générale de la Fédération nationale des agences d'urbanisme

LE CLIMAT

Introduction

La pandémie de Covid-19 a mis en lumière nos vulnérabilités mais aussi nos capacités à mobiliser des ressources financières pour agir. Une telle crise systémique montre que l'on peut agir, mais faut-il attendre la crise ? Quel enseignement pouvons-nous en tirer ?

La crise a un coût plus élevé que la prévention et l'anticipation. Elle a généré beaucoup de pauvreté, a modifié certaines façons de travailler, d'échanger et de s'éduquer. La demande immobilière a également évolué avec une plus forte demande d'habitat individuel dans les périphéries. Certaines tendances lourdes sont amenées à infléchir la manière dont nous devons planifier nos villes et ont des conséquences de taille sur le climat. Ainsi, comment impulser l'action climatique en France et en Afrique à travers le développement urbain ?

Romain Crouzet, directeur des programmes Climate Chance

« Nous avons énormément à apprendre de nos pairs africains, qui font preuve de résilience. C'est pourquoi nous croyons à ces coopérations décentralisées, notamment entre collectivités.»

Romain Crouzet, directeur des programmes Climate Chance

États des lieux

En Afrique, la réponse aux défis climatiques permettra de faire des villes les moteurs de planification des territoires. Mais comment planifier et décider face à l'incertitude ? L'imprévisible est-elle la norme aujourd'hui ?

> Une augmentation des inégalités. L'urbanisation a favorisé la croissance démographique des villes africaines sans fournir les emplois ni les services nécessaires au développement individuel et collectif, ce qui a rendu les populations économiquement vulnérables avec un accès faible aux aménités urbaines.

> Une mauvaise connaissance des villes africaines. La difficulté d'accès à cette connaissance limite les possibilités d'action. L'actualisation des données nécessite une ingénierie qui ne parvient pas à soutenir le rythme de l'urbanisation.

> Un faible niveau de coopération décentralisée parmi les pays francophones et entre la France et l'Afrique sur les enjeux climatiques.

> Des subventions insuffisantes pour la résilience, l'adaptation et l'atténuation en France et en Afrique.

« La planification urbaine doit être plus dynamique, participative et plus inclusive.»

Luc Gnacadja, Governance & Policies for Sustainable Development

« Des quartiers (à Dakar), initialement classés en zone humide, ont été occupés par des populations précaires qui subissent les conséquences de la montée des eaux. »

Ndeye Rokhaya Sarr Diène, Ville de Dakar

Recommandations communes

> Mettre en place des actions de prévention et d'anticipation des effets du changement climatique et ne pas attendre les crises pour agir.

> Accroître l'inclusivité et la participation des citoyens dans la planification urbaine pour accélérer l'action climatique.

> Construire des quartiers intégrant les services et les rendre facilement accessibles en employant des concepts comme celui de la ville du quart d'heure, qui permet de réduire les distances et le besoin de mobilité.

> Améliorer la gestion des territoires. Instaurer des temps de travail différenciés dans les entreprises et les activités professionnelles afin d'éviter la pendularité des actifs, la congestion automobile, le surdimensionnement des infrastructures et les pics de pollution.

> Mettre en place des politiques de réduction de la consommation énergétique, notamment dans le secteur du bâtiment et de la mobilité, en concordance avec les objectifs de l'accord de Paris.

> En Afrique, améliorer la décentralisation et assurer un cadre de gouvernance qui soit adéquat au contexte donné.

> Se servir des outils numériques pour une gestion et une planification urbaines adaptées au changement climatique et résilientes face aux risques et aux crises.

> Doter les villes d'une capacité à évaluer le coût des risques climatiques et les sensibiliser sur l'importance de ces investissements.

> Accroître les modalités d'accès aux services afin d'assurer la résilience en cas de perturbation d'un système de service essentiel.

« Dans certaines grandes villes africaines, les embouteillages ont été réduits à la suite du décalage mis en place entre les horaires de fermeture des services publics et ceux des travailleurs informels. »

Mohamed Nbou, CGLU Afrique

Focus

Réflexions autour de la vulnérabilité des populations à Dakar

La Ville de Dakar organise des assises dans les dix-neuf communes de son aire urbaine afin de sensibiliser les populations sur leur vulnérabilité et de porter une réflexion sur les solutions à ces vulnérabilités. https://tinyurl.com/57v3md7p

Jeunes volontaires pour l'environnement (JVE)

L'ONG JVE œuvre pour la protection de l'environnement et l'instauration d'une justice sociale pour un développement durable en Afrique auprès des jeunes. https://jve-international.net/

La Convention des maires pour l'Afrique subsaharienne (CoMSSA)

La plateforme travaille sur trois grands axes: favoriser un engagement politique local afin d'impliquer les collectivités locales ; assurer une contextualisation des systèmes de gouvernance ; mettre en place des appuis techniques vis-à-vis de l'accès à l'énergie. https://comssa.org/en/

Plan d'action pour l'accès à l'énergie durable et le climat (PAAEDC) en Afrique subsaharienne

Créé par la Convention des maires pour l'Afrique subsaharienne, ce plan tient lieu de boîte à outils pour accompagner les collectivités et les administrations locales dans l'élaboration de leurs plans d'action climat, axés sur l'adaptation et l'atténuation. https://comssa.org/fr/seacap-toolbox

Transition vers une mobilité durable en Occitanie

En Occitanie, la mobilité est le premier émetteur de gaz à effet de serre. Plusieurs initiatives ont été prises par la Région telles que le covoiturage avec le portail liO (https://lio.laregion.fr/), l'éco-chèque mobilité (https://www.laregion.fr/ecochequemobilite), qui correspond à un bonus accordé pour l'achat d'un vélo ou d'un vélo électrique, ainsi que la plateforme Toten (https://toten-occitanie.fr/) pour centraliser et diffuser les initiatives prises par la Région pour que les citoyens s'insèrent dans une transition vers des modes alternatifs et durables de déplacement.

Contributeurs

En partenariat avec Climate Chance

Climate Chance est une association dont l'objectif est de renforcer l'action climat des collectivités locales, des entreprises et de la société civile, et de contribuer à l'atteinte des objectifs de l'accord de Paris (2015). Elle a plus spécifiquement pour mission de :

• partager l'information : informer des derniers évènements, projets et publications des acteurs du réseau Climate Chance ;
• analyser l'action climat : donner une meilleure visibilité sur les actions climatiques menées à travers le monde ;
• fédérer les acteurs : réaliser un appui à travers le travail des coalitions thématiques ;

Intervenants

• Hélène Hampartzoumian, chargée de mission coopération internationale, ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères
• Luc Gnacadja, président de GPS-Dev (Governance & Policies for Sustainable Development)
• Camille Waintrop-Boyon, responsable coordination et valorisation des travaux, France Ville durable
• Amaury Parelle, chargé de mission observatoire, Climate Chance
• Ndeye Rokhaya Sarr Diène, coordinatrice du plan climat-énergie territorial, Ville de Dakar, membre de la Convention des maires d'Afrique subsaharienne
• Mohamed Nbou, directeur du Département climat, biodiversité et systèmes alimentaires, CGLU Afrique

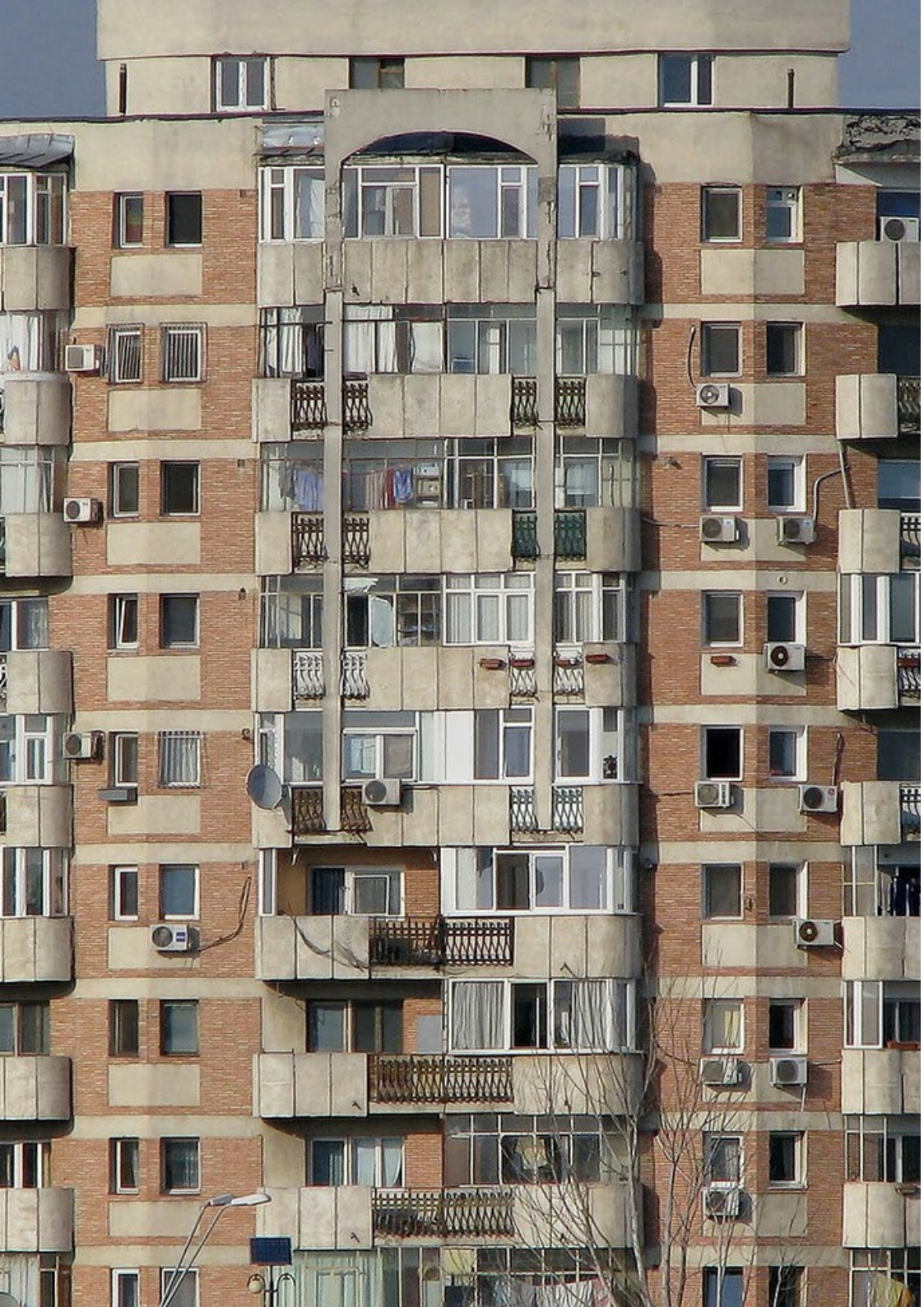

LE LOGEMENT ABORDABLE

Introduction

Le logement en tant que première ligne de défense face à une crise (notamment la crise de la Covid-19) peut être une réponse, voire l'une des réponses les plus importantes à apporter.
Peut-on réduire le déficit en logements à l'horizon 2030, qui se chiffre aujourd'hui à près d'un milliard d'unités à travers le monde ? Quelle stratégie pour l'Afrique en matière d'accession à la propriété et de promotion du locatif social ? Comment mieux valoriser la place de l'habitant dans les politiques de logement ? Peut-on construire mieux, moins cher et plus vite de nouveaux logements ou réhabiliter le parc de logements vétustes ? Quelle est la contribution du logement social et abordable à la résolution des crises, qu'elles soient sanitaires, climatiques, sociales, sécuritaires, économiques, démographiques ou numériques ?

Prudence Adjanohoun, secrétaire général, Réseau habitat et francophonie

États des lieux

> Un déficit quantitatif de logements dans le monde et particulièrement en Afrique. Selon RHF, le déficit en logements est aujourd'hui de 1 milliard dans le monde et de 17 millions d'unités dans les villes africaines.

> Un déficit de prise en compte de la qualité de l'habitat. Le confinement a mis en lumière les conditions d'habitation et les besoins nécessaires à une bonne qualité de vie dans son logement.

> En Afrique, un déficit de logements abordables pour tous, tel que stipulé dans le Nouvel Agenda urbain, notamment par l'accès à la propriété foncière et la sécurisation de celle-ci.

> Un écosystème structuré par des liens financiers. Le secteur privé, qui génère des revenus, crée des rapports de force entre les différentes parties prenantes de la chaîne de production du logement.

> En Afrique, une difficulté d'accès au financement en raison des taux d'accès au crédit et des demandes qui ne s'adaptent pas à l'offre. La plupart des fonds publics sont orientés vers la production de logements neufs alors que les propriétaires ont des difficultés d'accès aux ressources financières étant donné l'accès restreint au crédit pour les ménages modestes.

Exemple : à Madagascar, seulement 16 % des villes disposent d'un plan d'urbanisme. 72 % des habitants vivent dans des habitations précaires et un grand nombre de ménages habitent dans des logements d'une seule pièce.
10 % des revenus des ménages sont consacrés au logement.

Recommandations communes

> Mettre en place une politique de logements à travers une approche systémique qui soit accompagnée et appuyée par une entité représentant le « chef d'orchestre» de ce système d'acteurs.

> Mettre en place des partenariats multi-acteurs pour favoriser notamment la concertation et mieux impliquer les habitants dans la production de logements. Il s'agit ainsi de faire passer l'habitant d'un rôle de consommateur à un rôle d'acteur.

> Repenser l'urbanisation par la densité et les formes urbaines, en mettant en adéquation la taille des logements et la densité des populations, tout en assurant une qualité de vie dans les logements. Les opérations de renouvellement urbain dans les centres et les périphéries des villes participent à cette densification.

> En Afrique, développer un secteur locatif social avec des investisseurs institutionnels capables d'assurer la confiance des bailleurs à long terme.

> Mettre en place des modèles financiers qui permettent d'ouvrir des crédits immobiliers abordables et qui garantissent d'orienter les investissements vers du logement abordable et une amélioration de l'habitat.

> Mettre en capacité d'action et de dialogue les habitants et les structures intervenant dans le domaine du logement, notamment dans le logement abordable.

Focus

Microfinance au Kenya

Le groupe Lafarge-Holcim, avec l'IMFLAPO, propose des microfinancements qui servent à fournir les matériaux et l'assistance technique à l'autoconstruction de logements. Ce mécanisme permet de livrer des logements de qualité et à moindre coût.
https://www.lafarge.co.ke/

La Banque de l'habitat du Sénégal

L'établissement recueille les aides de l'État pour orienter les investissements publics vers des opérations d'habitat abordable et de qualité.
https://www.bhs.sn/

« Villes sans bidonvilles » à Casablanca

Programme marocain de lutte contre les bidonvilles à travers trois modes d'intervention : le relogement, la restructuration et le recasement en proposant aux ménages de construire pour eux gratuitement les futurs logements.
https://tinyurl.com/2smhz7cf

Les Fonds de garantie du Maroc (FOGARIM)

Ce dispositif de garantie de crédit pour les personnes du secteur informel représente 20% du crédit immobilier au Maroc.
https://tinyurl.com/bdh7kt2z

En France, une formation professionnelle continue pour les organismes de logement social

Afpols met en œuvre des actions de formation, de professionnalisation, de certification, d'accompagnement et de conseil. Elle compte 650 structures de logement social adhérentes.
https://www.afpols.fr/

Contributeurs

En partenariat avec le Réseau habitat et francophonie (RHF)

Créé en 1987 sous l'impulsion de trois ministères français (Équipement, Industrie et Coopération) et avec le soutien de la Caisse des dépôts et de l'Union des HLM (habitats à loyer modéré), Réseau habitat et francophonie fédère les acteurs et autorités du logement social et abordable de l'espace francophone et francophile, afin de mutualiser leurs réflexions, leurs compétences et leurs expériences en faveur de l'accès du plus grand nombre à un logement décent.

Intervenants

- Michelangelo Zasy, vice-ministre en charge des Villes nouvelles et de l'Habitat, gouvernement de la République de Madagascar
- Yves-Laurent Sapoval, conseiller de la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages, ministère français de la Transition écologique
- Daniel Biau, expert international, ancien directeur exécutif adjoint, ONU-Habitat
- Aïssata Maïga, présidente, Mali Yanga
- Bertrand Bret, délégué aux relations internationales, Paris Habitat
- Olivier Hassler, expert international
- Mounia Tagma, directrice régionale, Affordable Housing Institute
- Lucie Gautherin, directrice projets, Afpols (Association pour la formation professionnelle continue des organismes de logement social)
- Christophe Lalande, directeur de l'unité Logement, ONU-Habitat

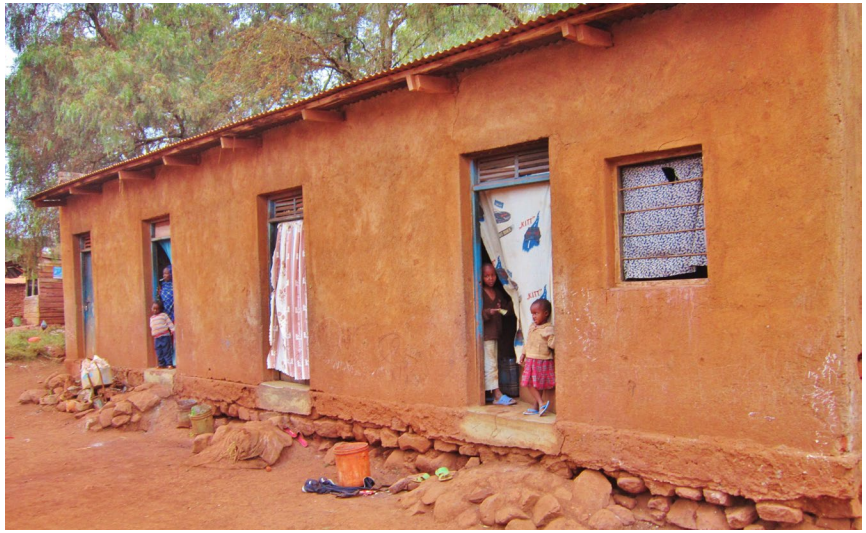

LA MOBILITÉ

Introduction

La prise de décision en matière de mobilité urbaine est définie et renforcée par des piliers qui se structurent en trois axes : l'amont de la prise de décision, la décision et la mise en œuvre.

En ce qui concerne l'amont, il y a une forte demande de formation de cadres et de techniciens dans les collectivités, les ministères, les autorités en charge de la mobilité. L'observation représente également un axe important de cette phase afin d'analyser et d'évaluer les politiques publiques qui sont menées. De plus, la planification permet une cohérence pour lancer des politiques efficaces et l'intégration urbaine de la question de la mobilité, qui amène à réfléchir à la place des systèmes de transport dans la ville et aux interactions dynamiques avec l'urbanisation. Sur ce dernier point, les agences d'urbanisme ont une expertise particulièrement pertinente pour les villes du Sud.

Jean-Jacques Helluin, directeur général, Codatu

États des lieux

> Des taux d'urbanisation importants en Afrique, où 50 % de la population du continent vit dans une agglomération urbaine, et en France, où 93 % de la population vit dans l'aire d'attraction d'une ville et 51 % dans une agglomération.

> En Afrique, un transport artisanal qui assure une part importante des déplacements dans la plupart des villes et qui est parfois le seul mode de déplacement dans une partie de la ville.

> En Afrique, une offre de transport qui est le fait d'opérateurs privés, qui assurent un service public sans pour autant répondre à une logique d'intérêt général.

> Une augmentation de moyens de transport moins capacitaires. Depuis quelques années, on observe une atomisation du parc corrélée à une réduction de la taille des véhicules avec des propriétaires qui vont avoir un, deux ou plusieurs véhicules.

> Une offre de services inégale et difficile à réguler de la part des pouvoirs publics.

> Des services peu flexibles qui ne s'adaptent pas à la demande existante, tout en assurant un retour sur investissement puisque les opérateurs produisent un service déterminé par la demande et non pas guidé par des considérations d'intérêt général.

Recommandations communes

> Mettre en place des plans et des politiques nationales de mobilité urbaine durable.

> Favoriser les coopérations décentralisées entre les autorités organisatrices de la mobilité française et les villes africaines.

> Mettre en place des mécanismes de financement dirigés vers les enjeux de mobilité, notamment de mobilité durable.

Focus

L'innovation en matière de déplacements

L'association française GART (Groupement des autorités responsables de transport) vise à développer des coopérations dans une logique de mise en commun de bonnes pratiques et de retours d'expériences. https://www.gart.org/

Le 1 % transport, France

Un financement innovant en France qui permet aux collectivités locales de consacrer 1 % de leurs ressources pour porter des actions de coopération décentralisée sur la mobilité urbaine. https://tinyurl.com/mub2vp26

Contributeurs

En partenariat avec la Coopération pour le développement et l'amélioration des transports urbains et périurbains (Codatu)

La Codatu est une association créée en 1980 qui regroupe divers acteurs ayant en commun de travailler sur les questions de mobilité urbaine (institutions publiques, autorités en charge, professionnels du secteur du transport, universitaires et institutions de recherche). Sa vocation est d'accompagner les villes du Sud en matière de mobilité urbaine durable. En Afrique, elle accompagne :

- la gouvernance ;
- la planification ;
- le financement de l'exploitation (plus délicat que le financement de l'investissement).

Intervenants

- Sofia Martin-Puerta, cheffe de projet Afrique, MobiliseYourCity
- Mounia Moudjeb, chargée de mission, Groupement des autorités responsables de transport (GART)
- Solène Baffi, cheffe de projet, Codatu
- Pulicano Ayebazibwe, chargé de planification, de suivi et d'évaluation, Ville de Kigali

L'ALIMENTATION

Introduction

La croissance démographique dans le monde est un défi majeur qu'il est important d'avoir en perspective pour le développement des villes. Entre aujourd'hui et 2050, la population subsaharienne va presque doubler. Les risques corrélés à cette évolution vont affecter particulièrement les populations les plus précaires, qui ont plus difficilement accès à une alimentation équilibrée et à des services de base.

Du côté des systèmes alimentaires, les villes sont directement concernées dans la mesure où, aujourd'hui, 70 % de l'alimentation produite est destinée aux marchés urbains. Ainsi, pour transformer nos systèmes alimentaires au niveau mondial, il est important d'agir sur les modes de consommation et d'approvisionnement des milieux urbains et de s'intéresser aux aliments qui nourrissent ces marchés. Or ces systèmes alimentaires sont eux-mêmes fragiles et connaissent des limites. Les politiques alimentaires supposent donc que l'on s'intéresse aux systèmes alimentaires dans leurs systèmes territoriaux.

Gilles Martin, conseiller coopération décentralisée, Food and Agriculture Organization

États des lieux

> Une croissance démographique continue à l'échelle mondiale, notamment dans les villes, qui accélère l'enjeu d'assurer à tous un accès à une alimentation saine et de qualité.

> Un affaiblissement et une réduction de la surface des terres arables, ainsi qu'une réduction des ressources en eau sur la planète. En 2020, 30 % des terres mondiales sont dégradées et les aquifères mondiaux sont surexploités.

> Une urbanisation non maîtrisée qui freine la protection d'espaces réservés à la biodiversité et à l'agriculture urbaine. Dans certains systèmes de gouvernance, cela peut être dû à une planification hors sol qui n'est pas pilotée par des autorités locales.

> En Afrique, des problèmes de sous-alimentation plus marqués en zone rurale qu'en zone urbaine. En revanche, les villes, et ce en France comme en Afrique, sont très touchées par l'obésité et les maladies chroniques liées à une mauvaise alimentation.

> En Afrique en particulier, des problèmes d'insécurité et de solidarité alimentaires liés à des crises parfois exogènes (géopolitiques, climatiques, sanitaires, etc.), qui peuvent affecter le système de production et de distribution.

Recommandations communes

> Préserver et développer des espaces dédiés à l'agriculture urbaine par la mise en place de mécanismes et d'outils de protection foncière pour susciter des projets collectifs.

> Assurer la sécurité alimentaire à travers une approche intégrée de la planification urbaine. En effet, intégrer l'agriculture dans le projet territorial participe à la poursuite des objectifs écologiques et environnementaux.

> Mettre en place une gouvernance locale sur les sujets alimentaires, qui soit inclusive et transversale, notamment en favorisant la décentralisation pour que les villes puissent assurer une maîtrise d'ouvrage adaptée localement.

> Mener des actions, portées ou soutenues par des autorités locales, qui contribuent à l'amélioration de la santé des consommateurs.

> Assurer un approvisionnement et un accès à une alimentation de qualité de manière égalitaire, notamment en direction des personnes les plus précaires.

> Valoriser les déchets alimentaires dans le système de production agricole.

> Se servir du numérique comme outil d'observation et de traçabilité de la production et de la distribution alimentaire.

> Garantir la participation des habitants dans la conception de projets alimentaires.

> Mettre en réseau les acteurs et les parties prenantes sur les enjeux agroalimentaires urbains.

Focus

L'agriculture urbaine préservée à Bamako, au Mali

En raison de la forte croissance urbaine de la capitale malienne, la préservation des zones vertes et d'agriculture urbaine est un enjeu essentiel pour les autorités locales. L'agence de développement régional (ADR) accompagne des projets d'aménagement et de planification qui favorisent cette préservation. https://adrbamako.ml/

Une politique alimentaire urbaine favorisée à N'Djaména, au Tchad

La Ville de N'Djaména, au Tchad, a mis en place un comité de pilotage des politiques alimentaires urbaines en réunissant différents acteurs impliqués dans les enjeux agroalimentaires. https://tinyurl.com/2p8fjfp5

Une collecte de déchets différenciée à Accra, au Ghana

La Ville d'Accra organise des collectes séparées pour valoriser des déchets de compostage et des boues d'épuration pour en faire des fertilisants. https://tinyurl.com/ykxzsw3x

Green City Initiative

La FAO a lancé l'Initiative ville verte (Green City Initiative), qui accompagne la mise en partenariat des collectivités locales entre plusieurs villes dans le monde, de taille différente, pour partager des expériences, des initiatives inspirantes sur des projets et des actions menées en faveur d'une alimentation saine et durable et sur le renforcement des liens urbain-rural.https://tinyurl.com/yd9vyfyb

Un service dédié à l'agriculture urbaine à Antananarivo, à Madagascar

La Ville d'Antananarivo a créé en 2020 un service municipal dédié à l'agriculture urbaine. Dans ce cadre, de nombreuses actions ont été menées auprès des personnes vulnérables, dans des écoles et dans plusieurs centres sociaux. https://tinyurl.com/p8zwy3bt

Ensemble bouclons la ceinture verte de Ouagadougou, au Burkina Faso

Ce programme de réhabilitation de ceinture verte de la ville de Ouagadougou, au Burkina Faso, mène des actions d'agroforesterie participative. https://tinyurl.com/4atbh86j

« Mangeons bien, mangeons sain » à Ouagadougou, au Burkina Faso

La Ville de Ouagadougou a organisé une campagne de sensibilisation « Mangeons bien, mangeons sain » lancée en 2019 contre l'abus du sucre et du sel et pour sensibiliser sur les normes nutritionnelles et alimentaires. https://burkina24.com/2018/03/13/les-chroniques-de-lamisse-%C7%80-bien-manger-et-manger-sain/

Distribution d'aliments à Antananarivo, à Madagascar

La Ville d'Antananarivo a mis en place des plans d'action pendant le confinement pour favoriser le transport et la distribution des aliments à travers la ville. Des potagers scolaires ont également été aménagés dans les écoles afin d'alimenter les élèves issus de milieux défavorisés. https://tinyurl.com/ytcfed4y

Ouagayaar, grand marché virtuel du Burkina Faso

La Ville de Ouagadougou a mis en place Ouagayaar, une plateforme d'échange de produits locaux issus de l'économie sociale et solidaire. https://ouagayaar.bf/

Contributeurs

En partenariat avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Food and Agriculture Organization, FAO)

La FAO est une organisation des Nations unies qui a de multiples missions, dont l'accompagnement des États dans la mise en œuvre de leurs politiques alimentaires pour atteindre l'objectif de développement durable.

La FAO a donc vocation à répondre aux enjeux alimentaires pour tous, principalement en faveur des pays en voie de développement. Elle produit des recommandations internationales, des normes, des propositions de réglementations sur le foncier et sur d'autres sujets qui touchent à l'alimentation et à l'agriculture. Elle accompagne également les réflexions des collectivités locales dans la mise en place de politiques alimentaires dans leur contexte territorial.

Intervenants

• Gilles Martin, conseiller coopération décentralisée, Food and Agriculture Organization
• Scarlett Zongo, conseillère technique environnement et développement durable, Ville de Ouagadougou au Burkina Faso
• Mahamoudou Wadidie, directeur de l'agence de développement régional (ADR) de Bamako au Mali
• Tokiana Rakotonirainy, Point focal du pacte de Milan, commune urbaine d'Antananarivo à Madagascar

LE FINANCEMENT

Introduction

Les villes, qu'elles soient des métropoles ou des territoires intermédiaires, sont de puissants catalyseurs de développement et d'innovation pour répondre aux enjeux globaux à condition qu'elles disposent de financements adéquats. Pour répondre aux besoins d'une transition urbaine alignée sur les objectifs globaux, on estime ainsi que 90 000 milliards USD d'investissements dans les infrastructures urbaines sont requis. Or une large partie de ces financements ne sont pas encore fléchés vers les villes.

Le financement des gouvernements locaux est caractérisé par une défaillance systémique du marché : en dépit des nombreuses sources de financement déployées depuis l'adoption du Nouvel Agenda Urbain, les gouvernements locaux font toujours face à un accès insuffisant aux ressources car ils rencontrent des difficultés à remplir pleinement les conditions des acteurs financiers. Dans les contextes émergents, ils sont considérés comme insuffisamment solvables de même que leurs projets. Ce constat est particulièrement vérifié en Afrique, où les besoins sont pourtant plus importants. La population urbaine africaine a doublé ces vingt-cinq dernières années et elle doublera à nouveau pour dépasser le milliard d'habitants en milieu urbain en 2045.

Se pose alors la question du financement de cette transition démographique. Quels sont les défis et les opportunités face à cette situation ? Quelles sont les ressources mobilisables, avec quels acteurs, et quels dispositifs ? Quel est l'impact de la pandémie de Covid-19 sur ces enjeux ?

Jean-François Habeau, directeur exécutif, Fonds mondial pour le développement des villes

États des lieux

> En Afrique, une connexion difficile entre l'offre de financement et la demande des villes malgré une croissance du nombre de projets de développement urbain, ce qui entraîne une défaillance du marché.

> En Afrique, des environnements législatifs inadaptés au financement local, principalement dans des contextes émergents et en développement, où certaines collectivités locales n'ont pas la capacité légale de développer des fonds territoriaux et donc d'accéder au marché financier. Ce frein est aussi perçu dans certaines villes en Europe et en France.

> Un manque de capacités techniques de certaines collectivités locales pour formuler des projets qui demandent de la technique et de l'ingénierie financière, dont certaines collectivités locales ne disposent pas.

> En Afrique, des niveaux d'engagement des investisseurs inadaptés aux besoins des collectivités locales. Les bailleurs de fonds et les investisseurs privés ont un seuil minimum d'investissement en dessous duquel ils ne souhaitent pas investir, alors que la plupart des collectivités locales ont des besoins de financement inférieurs à ce seuil.

> En Afrique, des marchés fluctuants dans ces contextes émergents et en développement, liés à l'instabilité politique, économique, monétaire, et des acteurs financiers peu structurés. Le secteur privé n'investit pas assez dans ces projets, par difficulté à les appréhender et par crainte d'une solvabilité faible des collectivités.

Recommandations communes

> En Afrique en particulier, assurer un portage politique fort au niveau local sur les questions de financement, notamment dans le contexte où l'État freine la diversification des financements.

> Passer d'une approche projet à une approche transformative par pays en travaillant sur les enjeux législatifs et environnementaux du financement. Ainsi, assurer que les projets développés au niveau local par les collectivités soient articulés avec les priorités nationales.

> Renforcer ou créer des intermédiations financières professionnelles, publiques ou privées, pour renforcer l'interaction entre le financement et les besoins de projet.

> Renforcer la capacité de montages techniques et financiers pour construire des portefeuilles de projets robustes en formant et en mettant en place des experts techniques et financiers.

> Instaurer un dialogue entre les acteurs du financement et les citoyens, et engager un dialogue stratégique sur la mise en place des dispositifs des collectivités.

> Multiplier les impacts positifs d'un projet d'aménagement en ayant une vision holistique des infrastructures à créer. Cela implique d'aller au-delà même du projet, vers une démarche d'aménagement et d'investissement large.

> En Afrique, développer des partenariats avec les banques de développement et les bailleurs de fonds, qui permettent aux banques commerciales de compléter les offres de financement.

Focus

Campus AFD, Agence française de développement

L'AFD a créé un laboratoire d'innovations pédagogiques et une plateforme. L'offre de formation compte le parcours « pilotage des collectivités ». Ce parcours destiné aux cadres et aux élus des collectivités vise à renforcer leurs compétences managériales dans la définition, la construction et le financement de politiques publiques locales.

LavilleE+, start-up de la Société générale

Cette start-up travaille en France et dans les pays émergents à partir d'une approche de concertation et de co-construction selon laquelle un projet de ville réussi doit au préalable mettre autour de la table toutes les parties prenantes et s'assurer que tout le monde a les mêmes aspirations et les mêmes intérêts.

Contributeurs

En partenariat avec le Fonds mondial pour le développement des villes (FMDV)

Le FMDV est un réseau mondial de collectivités locales qui travaille sur des solutions de financement et d'investissement. La contribution du FMDV s'articule autour de trois axes de travail à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale :
• appuyer la construction de programmes axés sur le financement du développement urbain ;
• animer un dialogue multi-acteurs et créer des partenariats ;
• réaliser des plaidoyers pour actionner des solutions de mise en œuvre des engagements internationaux au niveau local.

Intervenants

• Jean-François Habeau, directeur exécutif, Fonds mondial pour le développement des villes (FMDV)
• Serge Allou, conseiller technique, Cités et gouvernements locaux unis (CGLU)
• Philippe Weill, consultant Afrique, Société générale
• Elhadji Malick Diop, président de la commission économie et finance, Conseil des collectivités territoriales de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)
• Bertrand de Dianous, directeur finances locales, et Marie Le Gac, cheffe de projets pédagogiques « Villes et territoires durables », Agence française de développement (AFD)

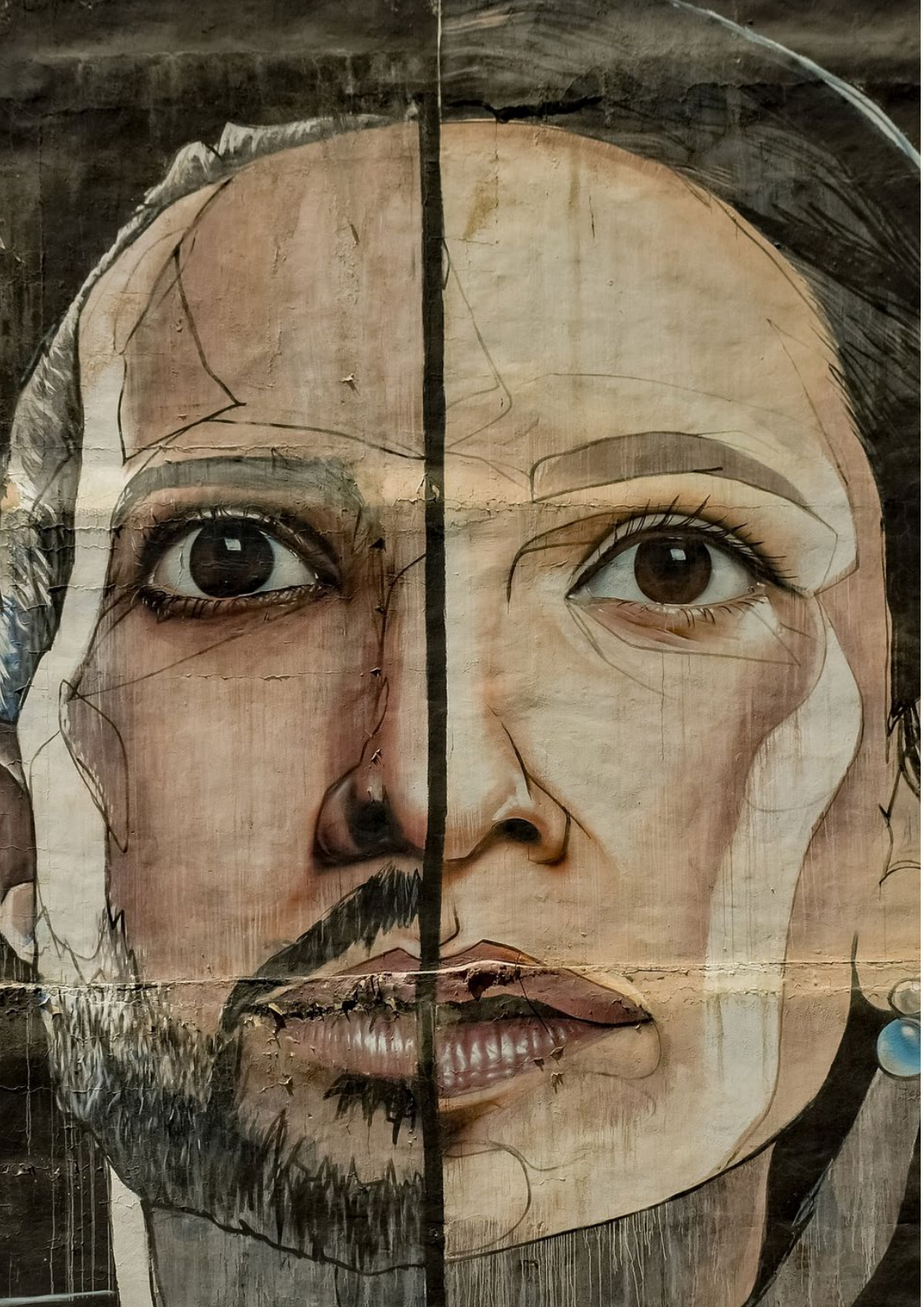

VILLE ET GENRE

Introduction

> Des inégalités liées au genre encore très fortes. Si, pour certains, « ville » et « genre » sont deux termes qui s'associent parfaitement, il existe dans les villes françaises un conservatisme paternaliste important, bien que souvent inconscient. Ainsi, il est important de travailler à la déconstruction de stéréotypes, de normes et de rôles afin de remplir le pacte d'égalité et de démocratie. Dans les discours politiques, les femmes sont trop souvent considérées comme une minorité et elles ne sont pas toujours prises en compte dans les décisions (des décisions qui, parfois, ne les concernent qu'elles).

Le thème du genre dans la ville est souvent abordé sous le prisme du harcèlement de rue et de l'insécurité pour les femmes. Mais ces sujets ne sont pas les seuls à devoir être traités. Quels sont les différents axes à mettre en avant ? Le prisme du genre est extrêmement transversal. Penser genre et urbanisme ensemble, c'est gagner du temps pour plus d'égalité afin que la ville soit mieux vécue pour les unes et les autres.

Élise Pereira-Nunes, adjointe au maire de Tours, déléguée à l'égalité des genres, à la lutte contre les discriminations, aux relations internationales, aux réseaux de villes et à la francophonie ; résidente du groupe thématique genre de Cités unies France.

« Pour David Harvey, le droit à la ville est surtout le droit de la transformer, d'en faire un lieu d'émancipation pour toutes et tous. Le genre néanmoins est une construction et un rapport social spatialisé et hiérarchisé qui implique un rapport de pouvoir. Ce rapport social n'est pas figé, mais est le résultat d'un rapport de relations lié au contexte dans lequel il s'inscrit. »
Corinne Luxembourg, enseignante-chercheuse en géographie et aménagement, ENSA La Villette

« Le genre est une construction sociale qui implique qu'on bi-catégorise ce qui est de l'ordre du masculin et du féminin et pas forcément entre hommes et femmes. Cette bi-catégorisation est hiérarchisée et liée à un rapport de pouvoir entre les rôles du féminin et du masculin. »
Corinne Luxembourg, enseignante-chercheuse en géographie et aménagement, ENSA La Villette

États des lieux

> Des inégalités liées au genre encore très fortes.
En France, la majorité des habitants en HLM (habitat à loyer modéré) sont des femmes car leurs revenus et leur retraite sont plus bas que ceux des hommes. La crise sanitaire a creusé les inégalités.

> Une faible prise en compte des besoins des femmes dans la programmation des équipements des villes.
En Afrique par exemple, l'asphaltage est très répandu, considéré comme signe de modernité. Néanmoins, cette pratique empêche les femmes de vendre leurs produits sous les arbres, ce qui discrimine leurs activités.

> Un rôle essentiel à jouer par les collectivités territoriales sur leur territoire, où se manifestent des discriminations à l'encontre des femmes.

> Des lois électorales qui s'alignent faiblement sur les constitutions nationales promouvant l'égalité entre les femmes et les hommes pour reconnaître le rôle des femmes et la manière dont elles peuvent contribuer de manière équitable au développement de la société.

Recommandations communes

> Développer des dispositifs et des programmes d'inclusion tournés vers les femmes.

> Rendre les femmes plus visibles dans l'espace public et leur assurer une sécurité.

> Assurer la participation des femmes aux instances de concertation et de participation, notamment par la mise en place de budgets participatifs.

> Assurer l'inclusion des femmes dans la vie politique, les institutions et les prises de décision.

> Garantir des équipements et une programmation urbaine inclusive qui facilitent l'appropriation des espaces par les femmes et favorisent le lien social.

> Soutenir l'écoféminisme, qui permet de mettre en lumière le fait que les femmes jouent un rôle majeur dans les crises, notamment climatiques.

Focus

L'inclusion par le sport à Tours

La Ville de Tours a mis en place des projets d'inclusion par le sport : basket, boxe, athlétisme. Ces sports ne sont pas forcément vus comme des sports féminins, mais ils permettent à des jeunes sans emploi ou à de jeunes migrants de s'insérer, et ces dispositifs d'inclusion sont accessibles aux femmes. https://tinyurl.com/nzcsr87a

« La ville côté femmes » à Gennevilliers

« La ville côté femmes » est un travail de recherche-action de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette, Centre d'études sur la mondialisation, les conflits, les territoires et les vulnérabilités, mandaté par la Ville de Gennevilliers. La méthodologie participative a permis d'y associer les habitantes, les habitants et des artistes. Ce travail était destiné à comprendre les mécanismes d'appropriation des espaces publics par les femmes. https://tinyurl.com/2p8vkzw9

La vie politique locale au féminin en Afrique

Le Réseau des femmes élues locales d'Afrique (Refela) a été créé pour proposer des stratégies et des actions visant à mieux prendre en compte les préoccupations des femmes dans tous les domaines de la vie locale ; promouvoir une meilleure participation des femmes à la vie politique locale ; renforcer les capacités des femmes élues locales ; porter la voix des femmes élues locales dans les instances de CGLU Afrique ; consolider le travail en réseau des femmes élues locales à l'échelle panafricaine. https://tinyurl.com/44yxb2mr

Une charte pour l'égalité des genres en Afrique

Le Refela (Réseau des femmes élues locales d'Afrique), CGLU et le Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE) ont élaboré une Charte des collectivités territoriales pour l'égalité des genres en Afrique. Il s'agit de définir un cadre d'action pour promouvoir l'égalité femmes-hommes au sein des collectivités africaines. https://tinyurl.com/2vyft99t

Stratégie égalitaire au Sénégal

Le Sénégal exige dans ses lois des listes électorales paritaires. Le pays a également adopté la Stratégie nationale pour l'équité et l'égalité de genre (SNEEG), cadre global de référence qui clarifie la vision du pays en matière de genre et définit les actions visant à intégrer les questions du genre dans le cadre du Plan Sénégal émergent. http://www.finances.gouv.sn/wp-content/uploads/2021/04/PAP2A_FINAL_VFINALE_14_12_WEB.pdf

Un conseil municipal paritaire à Tours

La Ville de Tours a révisé la répartition des adjointes et des adjoints dans les délégations de la ville. Les délégations sont faites en binôme femme-homme entre adjoint et conseiller délégué, le temps de parole en conseil municipal est mesuré afin que les femmes et les hommes bénéficient de temps d'expression égaux. https://tinyurl.com/4ymh9dyt

Récré égalitaire à Tours

Le programme Récré en herbe de la Ville de Tours vise l'aménagement des cours d'école, où le genre est repensé et pris en compte. https://tinyurl.com/zsbnb2vu

Contributeurs

En partenariat avec Cités unies France (CUF)

Créé en 1975, Cités unies France est le réseau des collectivités territoriales françaises engagées dans l'action internationale et les coopérations décentralisées. Il mobilise des expertises, des partenaires et des financements afin d'accompagner l'ensemble des collectivités du réseau dans la mise en œuvre d'une action internationale. Cités unies France soutient dans le monde entier les processus de décentralisation, la démocratie, la bonne gouvernance et le renforcement des capacités des autorités locales pour le développement des territoires et une plus grande efficacité de l'aide. Les activités menées doivent l'être sans discrimination, en faveur de la démocratie et de l'autonomie locale, dans un esprit de solidarité comme facteur de paix et de développement.

Intervenants

• Élise Pereira-Nunes, déléguée aux relations internationales, aux réseaux de villes, aux jumelages et à la francophonie, Ville de Tours, ambassadrice « Tours ville alliée contre les discriminations » et présidente du groupe thématique genre de Cités unies France
• Corinne Luxembourg, enseignante-chercheuse en géographie et aménagement, École nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette
• Sénamé Koffi Agbodjinou, chercheur en architecture et anthropologie, fondateur du WoeLab à Lomé, au Togo
• Fatima Razouki, coordinatrice au département genre et jeunesse, Réseau des femmes élues locales d'Afrique (Refela), CGLU Afrique

LA VILLE INFORMELLE

Introduction

En Afrique et dans certains territoires français d'Outre-mer, les villes informelles connaissent de nombreuses sources de vulnérabilité : enclavement, manque de protection juridique foncière, exposition plus importante aux risques naturels et climatiques, pauvreté, liée à une difficulté d'accès au marché du logement et insécurité, notamment pour les femmes.

Ces espaces urbains sont souvent caractérisés par une forte densité tandis que manquent des services essentiels. De ce fait, beaucoup de spéculations sont faites sur ces services, par exemple sur la vente d'eau, ce qui rend les prix des services essentiels extrêmement élevés et paupérise d'autant plus les habitants de ces quartiers.

Maggie Cazal, présidente-fondatrice d'Urbanistes sans frontières (USF), pilote du groupe de travail « Ville Informelle » du PFVT

États des lieux

> Une informalité qui caractérise la majorité de l'économie et de l'habitat dans les villes africaines. 80 % de l'économie des villes africaines est informelle.

> Des villes africaines qui font face à une croissance démographique exponentielle avec en parallèle, une croissance des quartiers informels précaires. Ainsi, le nombre de personnes vivant dans des bidonvilles devrait augmenter de 2 milliards d'ici 2050.

> Des conflits et une financiarisation de la ville, notamment sur le foncier, qui accélèrent l'informalité et la précarité, en particulier dans les villes africaines.

> Des inégalités encore très prononcées dans les espaces urbains qui nécessitent d'être réduites pour assurer un développement durable des villes.

> Des espaces d'informalité qui sont des lieux d'expérimentation d'usages et de pratiques urbaines nouvelles.

« La ville informelle est issue du cercle vicieux suivant : pauvreté, exode rurale, démographie forte, urbanisation anarchique, spéculation des services essentiels, économie informelle, précarité, insécurité, inégalité, pauvreté... »

Maggie Cazal, Présidente-fondatrice d'Urbanistes Sans Frontières (USF)

Recommandations communes

> Utiliser la planification urbaine pour maîtriser l'étalement urbain et développer un tissu urbain existant. Ne pas faire table rase des quartiers mais les réhabiliter et les urbaniser.

> Relier la valeur foncière et le coût du logement suivant une approche intégrée. Dans ce sens, il faut régulariser le foncier des quartiers et assurer une sécurité juridique.

> Raccorder les quartiers informels aux service essentiels de la ville (l'eau, l'assainissement et la gestion des déchets) et équiper ces quartiers par des services d'éducation, de santé et de transport.

>Donner une place aux espaces verts, de nature et surtout de biodiversité dans les quartiers informels. Ainsi, la forme existante peut changer, ce qui peut réformer le quartier, améliorer la qualité du bâti et libérer du sol à destination des continuités écologiques.

> Travailler l'ensemble des quatre premiers points en lien avec acteurs concernés (société civiles, acteurs économiques, administrations et bailleurs qui financent les opérations).

Mise en œuvre des recommandations

Les précédentes recommandations peuvent se réaliser uniquement lorsque les données, les compétences et les savoir-faire sont suffisants pour la planification, et lorsqu'il y a assez de financement.

> Collecter des données et les mettre en lien avec les connaissances locales pour réaliser des diagnostics appropriés pour chaque site et à partir de ces diagnostics, réaliser des projections pour le futur. S'en servir pour analyser et développer des outils, notamment pour cartographier les vulnérabilités et ainsi alimenter des plans d'action, guider les investissements et les contrats sociaux qui mettent l'accent sur les quartiers informels précaires.

> Se servir des outils de l'urbanisme temporaire et transitoire pour encourager une fabrique de la ville durable qui améliore les conditions des quartiers informels.

> Réduire les inégalités à travers la mise en place de cadres juridiques.

En conclusion, travailler dans une approche systémique qui soit globale, locale et sur le foncier. Cela nous amène à des solutions réalisables, dans l'environnement immédiat. Cette approche systémique permet ainsi de réduire les disparités spatiales.

Focus

Élaboration de politiques basées sur des données au Cap Vert

Au Cap Vert, la mise en place d'un programme participatif d'amélioration des bidonvilles (PPAB) a inspiré une campagne ambitieuse à l'échelle nationale pour récolter des données fiables permettant de réaliser le profilage de l'ensemble des quartiers informels précaires du pays. Cette initiative a également permis de formaliser des partenariats avec le secteur privé. https://mirror.unhabitat.org/content.asp?cid=11552&catid=592&typeid=6

Accueil temporaire et inclusion sociale, Paris

La caserne de Reuilly est une ancienne caserne militaire qui a fait l'objet d'une réhabilitation. Le bâti ancien a accueilli de manière temporaire des jardins partagés et des toitures végétalisées visant l'inclusion sociale de personnes en situation de précarité. crescendo.asso.fr/caserne-de-reuilly/

Adapter les quartiers informels au changement climatique au Fidji

Au Fidji, le programme participatif d'amélioration des bidonvilles a appuyé l'élaboration d'un projet à petite échelle axé sur l'adaptation climatique dans les établissements informels. Deux autres projets ont été mobilisés, financés par le Fonds d'adaptation mis en œuvre au Fidji et aux Îles Salomon. https://unfccc.int/fr/news/les-repercussions-du-changement-climatique-sur-les-iles-fidji

Les Grands Voisins, centre d'hébergement d'urgence et urbanisme transitoire, Paris

À Paris, sur le site d'un ancien hôpital destiné à être aménagé pour des logements sociaux et des équipements publics, un projet d'urbanisme transitoire (Les Grands Voisins) a été mis en place qui comprend l'accueil temporaire de personnes en situation d'urgence. https://lesgrandsvoisins.org/

Contributeurs

En partenariat avec Urbanistes sans frontières (USF)

Urbanistes sans frontières est une ONG française dont l'objectif est d'agir à l'international pour le développement durable des villes et des territoires. La participation citoyenne est au cœur du positionnement d'USF. L'ONG relie les actions entre les divers partenaires sur l'ensemble de ces pôles à travers une approche globale, transversale, locale et partenariale. Elle compte trois principaux axes d'intervention :

• renforcement des compétences ;
• coopération et intervention pour le développement urbain et rural ;
• promotion du développement durable et gouvernance participative.

Intervenants

• Maggie Cazal, présidente fondatrice, Urbanistes sans frontières (USF), pilote du groupe de travail Ville informelle, PFVT
• Oumar Sylla, directeur régional, ONU-Habitat région Afrique
• Diane Le Roux, chargée de mission coopération internationale, Direction de la stratégie et de l'accompagnement des acteurs, Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru)
• Cheikhou Balde, responsable du développement urbain, Banque africaine de développement
• Najat Zarrouk, directrice de l'Académie africaine des collectivités territoriales (ALGA), CGLU Afrique
• Me Didier Nourissat, coordonnateur de la commission titrement, Conseil supérieur du notariat
• Salomon Okiri, ancien directeur général, Agence nationale d'aménagement du territoire du Bénin
• Djamila Ioualalen-Colleu, chargée de mission ville durable, Direction de l'action européenne et internationale, ministère de la Transition écologique et ministère

LES RISQUES HYDRO-CLIMATIQUES

Introduction

> Une croissance Les bouleversements à venir diagnostiqués par le GIEC dans sa publication du 28 février 2022 seront dévastateurs, et les villes vont être soumises de plus en plus fréquemment à des événements climatiques extrêmes. À cela s'ajoute en Afrique une forte croissance démographique et urbaine, avec au moins 115 millions de personnes qui pourront être exposées à cette élévation du niveau de la mer.

Face à cela, le GIEC met en garde contre des solutions à court terme inadaptées et invite à penser des stratégies de résilience et d'adaptation au changement climatique qui soient réalistes, contextualisées et qui s'appuient sur les solutions fondées sur la nature. Il faut aussi envisager un véritable passage à l'échelle par la production de connaissances et de savoirs collectifs. Pour cela, il faut qualifier et quantifier ces concepts de risques, de vulnérabilité, de résilience et définir des bases scientifiques, des limites socio-économiques des écosystèmes urbains et fournir des outils de diagnostic et d'anticipation. Il y a également un besoin d'échanger, de capitaliser les bonnes pratiques et les échecs, et de faire travailler les chercheurs avec les « opérationnels ». Dans ce sens, l'IRD structure sa recherche autour de communautés de savoirs pour faire dialoguer la science avec les décideurs politiques et les citoyens.

Corinne Brunon-Meunier, directrice générale déléguée, Institut de recherche pour le développement
Marie Liddell, chargée d'affaires internationales, Institut de recherche pour le développement

États des lieux

> Une croissance urbaine en Afrique qui est la plus rapide au monde. Cela a un impact sur l'imperméabilisation et l'occupation des sols, et cela perturbe les chemins de ruissellement des eaux de surface.

Exemple : Dakar (Sénégal) compte en 2021 environ 50 % des citadins du pays et 28 % de la population totale du pays, ce qui engendre un décalage entre la rapidité de la croissance urbaine et le temps de mise en place d'ouvrages de drainage des eaux pluviales.

Exemple : Abidjan (Côte d'Ivoire) compte en 2021 plus de 50 % des citadins du pays et 21 % de la population totale du pays avec une topographie propice aux inondations et des vallées souvent urbanisées. Dans ce contexte, 26 % de la superficie de la ville est considérée comme une zone à risque inondations et glissements de terrain.

> En Afrique, une insuffisance de l'offre foncière formelle et une occupation des zones *non aedificandi* dans des contextes hydrographiques parfois denses et des

contextes où les épisodes météorologiques sont importants.

Exemple : Douala (Cameroun), ville côtière hydrologiquement et topographiquement vulnérable et soumise à une forte pression démographique et urbaine, voit les nouvelles populations, du fait du manque de foncier, s'installer de manière informelle sur les zones inondables.

> En Afrique, un manque d'installations hydrologiques dans les villes et de plans de prévention des risques.

> Un temps du politique différent du temps de la recherche, qui tend à éloigner les perceptions et les pratiques des différents acteurs sur les mêmes problématiques.

Recommandations communes

> Anticiper les inondations par la mise en place d'outils de suivi permettant de diagnostiquer les inondations à venir.

> Renforcer les communications scientifiques, les diffuser auprès des parties prenantes et coconstruire des contenus de formations universitaires qui soient en concordance avec les besoins de la ville.

> Travailler avec les habitants et les communautés pour la recherche de solutions dans leurs conditions de vie, mais aussi pour pouvoir les alerter lorsque des situations extrêmes ont lieu.

> Améliorer les connaissances locales et renforcer les capacités, notamment des acteurs de l'ingénierie civile, sur les risques hydro-climatiques afin d'aménager une ville résiliente. Cela nécessite de mener des réflexions entre acteurs : météorologues nationaux, chercheurs, etc.

> Fonder les solutions sur la compréhension des phénomènes naturels et des différentes vulnérabilités. Pour cela, il est important d'établir des relations avec les universités pour une identification et une compréhension des vulnérabilités locales.

> Se servir d'outils numériques pour surveiller les réseaux de drainage en temps réel et mettre en place diffWérents scénarios qui permettent de mieux anticiper les risques. Pour ce faire, mettre en place des partenariats avec des structures privées.

> Récupérer des données en s'appuyant sur des données physiques concrètes, notamment par la mise en place d'observatoires, pour étudier et cartographier les zones inondables et modéliser les inondations. Il est important de se servir des archives historiques du territoire pour dresser un état des lieux des inondations passées.

« Penser la ville durable, c'est forcément penser les contextes locaux et se mettre en capacité d'analyser des systèmes dans leur complexité. Cela sans a priori et en s'appuyant sur les savoirs locaux. »

Corinne Brunon-Meunier, directrice adjointe de l'IRD

Focus

Diminuer les risques associés aux pluies extrêmes à Abidjan

La Ville d'Abidjan a mis en place le projet Évidence, dans le cadre du Contrat de désendettement et de développement (C2D). Il porte sur les événements pluvieux extrêmes, les vulnérabilités et les risques environnementaux, dont les inondations et la contamination des eaux. Une enquête menée en 2018 auprès des ménages a été suivie d'un projet d'adduction d'eau à partir de la lagune d'Aghien. https://en.ird.fr/node/8751

Douala ville durable

Le projet Douala ville durable est un exemple de collaboration entre des chercheurs et des décideurs au niveau municipal à partir d'un consortium entre l'IRD, l'université de Douala, Philia Ingénierie et le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) pour la fourniture et l'installation des équipements. À travers un partenariat établi avec Orange, des pluviomètres ont été installés dans la ville pour réaliser des mesures en temps réel. https://tinyurl.com/3wht4uyb

Un système d'information géographique pour mieux connaître les inondations du Sénégal

L'outil de diagnostic mis en place par la Ville de Dakar permet de reconstituer et d'intégrer l'impact du bâti sur la direction d'écoulement des eaux : certaines directions naturelles sont forcées en fonction des blocs bâtis et des collecteurs. https://tinyurl.com/3puzttrm

Contributeurs

En partenariat avec l'Institut pour la recherche et le développement (IRD)

L'IRD est une institution française publique de recherche présente dans une cinquantaine de pays à travers le monde. Il mobilise 850 chercheurs et des techniciens de recherche qui travaillent en coopération scientifique avec des chercheurs du monde entier et qui ont comme ligne directrice le partenariat équitable, la transdisciplinarité et la coconstruction multi-acteur.
Cet établissement donne une priorité au dialogue sciences-société et sciences-politiques publiques. Ainsi, l'IRD se veut le fer de lance de la science de la durabilité, une science qui promeut une recherche axée sur des solutions concrètes et adaptées aux problématiques de développement.

Intervenants

• Corinne Brunon-Meunier, directrice générale déléguée de l'Institut de recherche pour le développement (IRD)
• Marie Liddell, chargée d'affaires internationales de l'IRD
• Dr Raphaël Onguene, océanographe, responsable scientifique du projet Douala ville durable à l'IRD, enseignant-chercheur à l'université de Douala
• Marie-Claude Ngando, chargée de projet à l'IRD
• Dr Joseph Olinga, géographe, coordonnateur du projet Douala ville durable à la communauté urbaine de Douala, enseignant associé à l'université de Douala
• Laurent Pascal M. Diémé, géographe, doctorant au laboratoire Leïdi « Dynamique des territoires et développement » de l'université Gaston-Berger de Saint-Louis, Sénégal
• Dr Ansoumana Bodian, enseignant-chercheur à la section de géographie de l'université Gaston-Berger de Saint-Louis, Sénégal
• Dr Éric-Pascal Zahiri, physicien de l'atmosphère, enseignant-chercheur, laboratoire de physique de l'atmosphère et mécanique des fluides, université de Cocody-Abidjan
• Dr Jean-Louis Perrin, hydrologue, chargé de recherche, HydroSciences Montpellier, IRD
• Artadji Attoumane, géographe, post-doctorant, laboratoire Population, environnement, développement, IRD

Conclusion

En route vers Katowice en passant par Kisumu

Ces différents échanges montrent la particularité de chacun des contextes d'action. Néanmoins, ces enjeux sont partagés et ces échanges ont pour objectif d'œuvrer à l'intérêt général, aspirant à une amélioration de la qualité de vie et de la prise en compte du changement climatique. De ce fait, des recommandations communes peuvent être mises en perspective.

L'urbanisation croissante est notamment un des aspects qui transforment de plus en plus les villes, notamment en Afrique. Il devient donc primordial d'améliorer notre connaissance des territoires afin de développer de plus fortes capacités à résister et à s'adapter aux aléas et aux crises. Les villes africaines sont mal documentées, ce qui fait que l'on ne connaît pas assez leurs limites ni leurs structures. Les organismes d'ingénierie territoriale portant des missions d'observation et de conseil tels que ceux mis en place en France, ainsi que les différents outils numériques existants peuvent être des exemples inspirants pour procéder à une meilleure planification des territoires africains.

Pour cela, il est essentiel de rapprocher et d'adapter l'organisation politique et administrative aux situations locales à travers la décentralisation du pouvoir et des décisions afin de faire des collectivités territoriales un véritable lieu de vie démocratique. Elles sont ainsi capables non seulement de mettre en place des stratégies de prévention et de développement mais aussi de transformer les actuelles faiblesses en opportunités.

Enfin, la coopération entre territoires afin de favoriser l'échange d'expériences et de bonnes pratiques constitue une vraie plus-value pour la mise en place de démarches innovantes mais aussi pour des partenariats qui amènent de nouvelles dynamiques territoriales et qui contribuent à la définition de financements spécifiques.

Lancé en juin 2011, l**e Partenariat Français pour la Ville et les Territoires (PFVT)** est une plateforme d'échanges et de valorisation de l'expertise des acteurs français de l'urbain à l'international. Il s'agit d'un partenariat multi-acteurs présidé par Hubert Julien-Laferrière, député de la deuxième circonscription du Rhône, soutenu par les Ministères de l'Europe et des Affaires Etrangères, de la Cohésion des Territoires, de la Transition Ecologique et Solidaire, et de la Culture. Il fédère près de deux cents organismes représentant la diversité de l'expertise urbaine française, contribuant à la construction d'une vision française partagée, fondée sur la capitalisation d'échanges et d'expériences innovantes et durables.

L'équipe du secrétariat technique du PFVT, assuré par la Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau)

ISBN : 979-10-90777-29-3
Réalisation :